



APPEL A CANDIDATURE EN VUE DE LA SELECTION DE 60 JEUNES A INCUBER AU SEIN DU CIMAR TECHNOPOLE DANS LE CADRE DU DELPOIMENT DU GUICHET DE SERVICE « SMARTA » DU PROJET JOY CAMEROUN

1. Contexte et justification

Le projet JOY (Jobs Open for Youth), est une initiative du FIDA (Fonds International pour le Développement Agricole, qui vise à stimuler l'emploi des jeunes dans les Chaînes de valeur agricole locales et de l'économie verte à travers la fourniture de services financiers et non financiers innovants.. Il est actuellement en phase pilote dans neuf (09) pays en l'Afrique. Au Cameroun, le Projet Joy est mis en œuvre par le consortium PROCASUR/AGRO-PME Fondation.

Le dispositif comprend les bureaux de liaisons et les satellites qui constituent des points services installés dans le territoire d'intervention. Le projet a pour objectif de créer 1250 emplois en faveur des jeunes (emplois salariés, création et développement des entreprises) dont 50% de femmes et 50% d'hommes.

JOY offre aux groupes cibles six (06) guichets de services de stimulation de l'emploi des jeunes :

- (1) **Le guichet MY JOB**, parcours dédié aux jeunes en quête d'emploi. Le bouquet de services offert permet à un jeune à structurer son projet professionnel et à le préparer à être compétitif sur le marché de travail:
 - Renforcement des capacités de développement personnel;
 - Placement direct en entreprise pour les jeunes hautement qualifiés ;
 - Stage pré-emploi pour les jeunes moyennement qualifiés ;
 - Formation – stage - recrutement pour les jeunes peu qualifiés.
- (2) **Le guichet AGRO LABOR**, parcours dédié aux agro-industries et aux autres acteurs des CVA ciblées par JOY :
 - Mise en place d'un dispositif de développement des ressources humaines (recrutement et formation continue);
 - Facilitation au recrutement du personnel qualifié, stagiaires et apprentis ;
 - Mise en relation avec les partenaires stratégiques (institutions de financement, fournisseurs d'intrants, coaches spécialisés, etc...) ;
 - Transformation de la main d'œuvre saisonnière en main d'œuvre permanente ;
 - Mise en place d'un dispositif de sous-traitance ;
 - Mise en place d'une réserve de main d'œuvre qualifiée.

(3) **Le guichet «Smart Agribusiness» SMARTA**, accompagne les jeunes (homme et femme) porteurs d'un projet innovant dans les secteurs agricole, agroindustriel, ou des activités connexes au démarrage de leur entreprise:

- Incubation d'entreprise ;
- Appui au recrutement et formation du personnel ;
- Mise à disposition d'un plateau technique pour le prototypage des produits ;
- Renforcement des capacités techniques et managériales ;
- Facilitation de l'accès aux services financiers ;
- Mise en relation avec les partenaires stratégiques (institutions de financement, fournisseurs d'intrants, coaches spécialisés, etc...).

(4) **Le parcours My Business** est destiné aux petites entreprises existantes (formelles ou informelles) qui présentent un fort potentiel de croissance et de création d'emplois; le bouquet de services offert par JOY comprend :

- La facilitation de l'accès aux innovations, à un plateau technique performant et à un co-working ;
- L'appui au recrutement et formation du personnel ;
- Le renforcement des capacités techniques et managériales ;
- Les services de conseil(BDS) ;
- Mise en relation avec les partenaires stratégiques (institutions de financement, fournisseurs d'intrants, coaches spécialisés, etc...).

(5) **Le parcours des conseillers mentors spécialisés dans l'agri-business** prépare les jeunes diplômés à l'insertion socio-professionnelle par le métier de conseiller d'entreprises et de business coach.

(6) **Le guichet « Cluster Business Network » (CBN)**, encourage les synergies de coopération entre les entreprises intervenant directement ou en appui aux chaînes de valeurs agricoles ciblées par JOY:

- organisation des événements activités de promotion collectives : B2B, Business Challenge etc...
- compagnonnage industriel ;
- appui aux projets collaboratifs ;
- mise à disposition d'une plate-forme de business place.

Le CIMAR Technopole est une structure de formation et d'insertion professionnelle dans le domaine de la gestion d'entreprise et les métiers ruraux agricoles et non-agricoles innovants de l'économie verte visant les jeunes du département du Mungo au Cameroun. Il a pour vocation d'améliorer la compétitivité du bassin agricole du Mungo sur les filières de l'agri-business par:

- la diffusion des innovations ;
- l'impulsion des synergies de coopération et de partenariat entre acteurs ;
- l'insertion socioprofessionnelle des jeunes talentueux engagés dans la transformation structurelle de l'économie des chaînes de valeurs agricole dynamiques de la région.

Le CIMAR-Technopole comprend 03 guichets de services complémentaires :

▪ ***Le Département de l'ingénierie des métiers ruraux non agricoles (DIRNA)***

Le DIRNA offre aux jeunes, des services de formation-insertion dans les métiers non agricoles qui servent de supports aux acteurs des filières agricoles sous des formes variées : (i) logistique, (ii) fabrication et maintenance des équipements, (iii) constructions bois béton pour les infrastructures, (iv) énergies renouvelables, (v) éco-activités, (vi) logistique agricole et services digitaux.

▪ ***Le Département BDS-AGRIBUSINESS***

Le BDS-Agribusiness s'emploie à mettre en place un écosystème performant d'accompagnement des agripreneurs et à leur offrir des services d'appui-conseil à la carte pour assurer leur passage de la phase d'incubation à la phase d'essaimage. BDS-Agribusiness combine deux fonctions complémentaires : une académie et un incubateur d'entreprises. Les entreprises accompagnées sont appelées à former un cluster pour promouvoir la marque « les Génies du Mungo » ; un label de qualité qui différencie leurs produits des concurrents.

▪ ***Le Département ingénierie et développement agricoles (DIDA)***

Le DIDA se déploie sur trois activités principales qui concourent à dynamiser l'économie rurale via la connexion des petits producteurs agricoles sur le marché et le développement communautaire :

1. La Gestion du Centre de Ressources Professionnelles du CIMAR qui est constitué des fermes-écoles servant d'ateliers de prototypage pour les jeunes agripreneurs, les EFA (exploitations familiales agricoles) et les organisations de petits producteurs ;
2. Le renforcement des capacités des Organisations de petits producteurs et la promotion des projets collaboratifs sur le plan communautaire ;
3. Les services de diffusion des innovations et de conseil aux agriculteurs.

Cet ainsi qu'il intervient dans la mise en œuvre du projet JOY en tant que structure satellite spécialisée dans :

- Production des semences améliorées (pifs, cacao, poivre, agrumes) ;
- Elevage durable (aviculture, porciculture et production d'aliments);
- Construction et maintenance des infrastructures et petits équipements en bois ;

- Construction et maintenance des infrastructures et petits équipements en béton ;
- Fabrication des matériaux de construction en argile ;
- Logistique agricole ;
- Irrigation ;
- Fabrication et maintenance des petits équipements agricoles et de l'agroalimentaire ;
- Agroalimentaire (boulangerie, production des farines locales, séchage) ;
- Traitement post-récolte du poivre et du cacao ;
- Potabilisation de l'eau ;
- Valorisation des déchets agricoles et agroindustriels ;
- Recyclage des batteries ;
- Energies renouvelables
- Conception et production des EPI pour le secteur agricole et l'agroalimentaire.

2. Objet de l'appel à candidature

L'objectif est de sélectionner sur une base compétitive (potentiel et niveau de maturité du projet d'insertion) **60 jeunes** à mettre en incubation au vue de les accompagner à s'insérer à travers les métiers verts.

3. Spécialités métiers proposées

La spécialité métier suivant est proposée dans ateliers du CIMAR Technopole :

ATELIERS	METIERS	Durée de la formation	NOMBRE DE PLACES
Valorisation des déchets agricoles et agroindustriels	Technicien en production de champignon (TPC) / Métier de champignoniste	3 mois	25
	Technicien des métiers agro écologiques spécialisé en production de biochar, charbon écologique et biofertilisant (TMA-Char)	3 mois	35

Les spécialités métiers sont présentés en détail dans l'**annexe 1 – fiche métier**.

4. Critères d'éligibilité

Sont éligibles, au présent appel à candidature, les candidats :

SPECIALITES METIERS	CRITERES D'ELIGIBILITE
Technicien en production de champignon (TPC)	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes, âgé(e) de 18 à 35 ans de nationalité camerounaise en situation régulière ; • Capables de lire et écrire ; • Ayant un diplôme ou niveau minimum BEPC/CAP, diplôme équivalent ou une attestation d'apprentissage ; • Agriculteur dans les chaines de valeurs maïs, palmier à huiles (atout); • Disposant d'une idée d'entreprise innovante, unique et à fort potentiel de création d'emploi ; • Possédant d'un espace situé dans la zone d'intervention du projet, pour le démarrage de son activité ; • Ayant des connaissances de base sur l'utilisation des outils TIC ; • En capacité de mobiliser un capital de démarrage.
Technicien des métiers agro écologiques spécialisé en production de biochar, charbon écologique et biofertilisant (TMA-Char)	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes, âgé(e) de 18 à 35 ans de nationalité camerounaise en situation régulière ; • Capables de lire et écrire ; • Disponible durant la période de formation et l'accompagnement post formation ; • Agriculteurs ou industriels installés dans les chaines de valeurs maïs, palmier à huiles, cocotier ou transformation agroalimentaire (atout); • Disposant d'une idée d'entreprise innovante, unique et à fort potentiel de création d'emploi ; • Possédant d'un espace situé dans la zone d'intervention du projet, pour le démarrage de son activité ; • Ayant des connaissances de base sur l'utilisation des outils TIC ; • En capacité de mobiliser un capital de démarrage.

NB : Les projets de groupe et les candidatures féminines sont vivement encouragés

5. Lieu de la formation

Tous les jeunes vivant au Cameroun et respectant les critères ci-dessus sont éligibles. Toutefois, les jeunes retenus devront justifier de leur capacité à résider dans le Moungo ou Bonaberi durant la période d'incubation. La formation des techniciens en production de champignon (TPC) aura lieu dans les locaux CIMAR Technopole sis à Njombé.

6. Constitution et soumission du dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

- Formulaire de candidature obligatoire (à télécharger sur le site : www.cimar-technopole.com) ;
- Photocopie de la carte nationale d'identité / passeport / acte de naissance (ou tout autre justificatif d'identité) (obligatoire) du ou des (pour les projets de groupe) candidat(s);
- Photocopie du(es) diplôme(s) / Attestation(s) de formation / Certificat(s) ou autre ;
- Lettre de motivation (format libre).

La date limite de recevabilité des dossiers de candidature est fixée au : **13 Mars 2023 à 16h00 heure du Cameroun.**

Les dossiers de candidature sont à déposer sous pli fermé, portant la mention «**Appel à candidature N°01 de Mars 2023 pour la sélection de 60 jeunes à incuber au sein du CIMAR Technopole sur les métiers verts** » :

- Au bureau liaison de Douala situé à ancienne route Bonaberi, immeuble Camwater ;

- Au siège social du CIMAR TECNOPOLE, sis à SADE de Nkompita_NJOMBE ;
- Par e-mail, aux adresses ci-après :
 - rich_nkuendji@yahoo.fr
 - maxtchangou05@yahoo.fr
 - nadiahillary@yahoo.com

7. Sélection et calendrier de mise en œuvre

Phase 1 : Présélection

La présélection se fera sur la base de la complétude du dossier, des critères d'éligibilité et du niveau de maturité du projet.

Phase 2 : Entretien et sélection

Les jeunes présélectionnés seront interviewés par un comité mis en place à cet effet. La sélection définitive tiendra compte de l'évaluation du profil du jeune et de l'idée de projet suivant une grille de notation. Deux listes seront constituées à l'issue du processus de sélection:

- Une première liste des 25 jeunes retenus ;
- Une liste d'attente en cas de désistement de certains jeunes.

Les candidats retenus seront notifiés par appel téléphonique et/ou par mail.

Calendrier de mise en œuvre

ETAPE	DATE
Clôture du dépôt des candidatures	13/03/2023
Présélection	14/03/2023
Jury de sélection	16/03/2023
Publication des résultats de sélection	17/03/2023
Début formation TMA-Char	21/03/2023
Début formation TPC	10/03/2023

8. Services offerts pendant la phase d'incubation

Les candidats sélectionnés bénéficieront d'une formation technique et ou entrepreneuriale étalée sur une période de 03 mois à raison de 01 à 03 jours de formation par semaine. Cette phase leur permettra de développer leur solution ou prototype. Le coût de la formation est entièrement supporté par le projet JOY Cameroun.

Toutefois, les frais d'hébergement, nutrition, transport et de communication, pendant la période de formation sont à la charge des incubés.

9. Accompagnement post-incubation

L'admission vous donnera accès à un bouquet de services gratuits pendant 12 mois et incluant:

- L'appui conseil ;
- L'intermédiation commerciale ;
- Le coaching et mentoring ;
- L'accès aux ateliers de prototypage et espaces de co-working ;



- Le conseil légal ;
- La mise en relation avec les partenaires les institutions de financement et autres partenaires stratégiques.

10. Contacts utiles

Pour tout renseignement ou pour un appui dans le remplissage des dossiers de candidature :

DESIGNATION	CONTACTS	EMAIL
Bureau de liaison de Douala	Tel : 658128298/673679143	maxtchangou05@yahoo.fr
CIMAR TECHNOPL	Tel : 690763486 / 679451279 Tel : 678575674	nadahillary@yahoo.com rich_nkuendji@yahoo.fr

